



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES DU TITRE PROFESSIONNEL

METREUR

Niveau V

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du Titre Professionnel	5
Contexte de l'examen du Titre Professionnel	5
Tableau des activités	5
Vue synoptique de l'emploi-type	6
Fiche emploi type	7
Fiche activité type	9
Fiche compétence professionnelle	13
Fiche des compétences transversales de l'emploi type	29
Glossaire du REAC	31

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	3/34

Introduction

Présentation de l'évolution du Titre Professionnel

Le Titre Professionnel « Métreur », créé par l'arrêté du 17 mars 2004, avait obtenu son dernier renouvellement, par arrêté du 15 février 2010, avec une configuration en trois activités types.

Pour sa révision de 2015, une reconfiguration en deux activités types, avec une ventilation différente des compétences et des activités, prend en compte l'évolution du marché du travail pour l'emploi visé.

L'ancienne activité « Estimer au bordereau un bâtiment de technologie courante », ne représentant plus une employabilité en soi, est fusionnée avec la première activité « Faire le métré tous corps d'état d'un bâtiment de technologie courante ».

De plus, de nouvelles compétences ont été mises à jour par l'enquête, comme le relevé d'ouvrage existant ou la constitution et la mise à jour du dossier client.

Le renouvellement du titre Métreur est donc décidé en ce sens.

Contexte de l'examen du Titre Professionnel

Afin de repérer les compétences mises en œuvre dans l'emploi, ainsi que les compétences émergentes avec les évolutions réglementaires et environnementales, une enquête par questionnaires a été menée auprès des structures où s'exerce l'emploi :

Agence d'architecture, Collectivités-Mairie, Bureau d'Etude Technique, Promoteur-maître d'ouvrage, Entreprise, Négoce.

Ont été analysées les différentes missions confiées, ou susceptibles de l'être, aux personnes exerçant l'emploi métier.

Cette enquête de 56 réponses exploitables a été complétée par la veille sectorielle sur l'environnement de la profession.

Le cœur de l'emploi, investigué par cette étude, ne subit pas, globalement, de changements significatifs.

L'enquête confirme que l'employeur du profil du Titre Professionnel « Métreur » est essentiellement la petite et moyenne entreprise de construction. Les bureaux d'économie de la construction représentent également une source d'emploi pour le traitement de la partie purement quantitative des dossiers de consultation.

Dans tous les cas, les choix technologiques et les définitions des ouvrages sont de la responsabilité d'un technicien ou d'un responsable de PME qui encadre indispensablement le métreur.

En revanche, l'enquête révèle une accélération très marquée de la prise en compte, par les entreprises, des impératifs d'optimisation énergétique des projets et de préservation de l'environnement sur les chantiers. Les lois, arrêtés et décrets concernant le développement durable et l'énergie dans le bâtiment conduisent à utiliser de nouveaux matériaux, avec d'autres modes opératoires.

Ces nouvelles données, même si elles ne modifient pas l'intitulé des compétences du Métreur, qui n'a pas à réaliser de choix techniques, impactent la nature des ouvrages qu'il va mesurer et la composition des prix qu'il va définir.

Tableau des activités

Ancien TP METREUR(SE)		Nouveau TP METREUR	
FAIRE LE METRE TOUS CORPS D'ETAT D'UN BATIMENT DE TECHNOLOGIE COURANTE		Faire le métré tous corps d'état et estimer au bordereau les ouvrages de technologie courante	
FAIRE L'ETUDE DE PRIX AUX DEBOURSES D'UN BATIMENT DE TECHNOLOGIE COURANTE		Faire l'étude de prix aux déboursés d'ouvrages de technologie courante	
ESTIMER AU BORDEREAU UN BATIMENT DE TECHNOLOGIE COURANTE			

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	5/34

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Faire le métré tous corps d'état et estimer au bordereau les ouvrages de technologie courante	1	Collecter les informations nécessaires à l'étude d'un dossier
		2	Etablir selon les conventions de présentation, une feuille de métré d'ouvrages de technologie courante
		3	Alimenter et exploiter un bordereau de prix d'ouvrages de technologie courante.
		4	Etablir le devis quantitatif estimatif des ouvrages de technologie courante à partir d'un métré et d'un bordereau
		5	Réaliser le relevé d'ouvrages existants de technologie courante, et effectuer la mise au net
		6	Décrire la nature et l'état des ouvrages existants de technologie courante
		7	Réunir, classer et mettre à jour les documents nécessaires à son activité ainsi que les éléments constitutifs du dossier client
2	Faire l'étude de prix aux déboursés d'ouvrages de technologie courante	1	Collecter les informations nécessaires à l'étude d'un dossier
		7	Réunir, classer et mettre à jour les documents nécessaires à son activité ainsi que les éléments constitutifs du dossier client
		8	Décomposer le coût de réalisation d'un ouvrage courant en postes de dépenses élémentaires
		9	Calculer les déboursés secs pour les ouvrages de technologie courante et rédiger les sous-détails
		10	Etablir le devis quantitatif estimatif des ouvrages de technologie courante à partir des déboursés secs

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	6/34

FICHE EMPLOI TYPE

METREUR

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Le métreur établit le devis quantitatif estimatif des ouvrages à réaliser :

Il quantifie donc les ouvrages, puis procède à une mise à prix, qui s'effectue, soit au bordereau, soit aux déboursés, de manière globale ou par corps d'état.

Il travaille à partir d'un dossier d'exécution d'ouvrages de technologie courante, comprenant des plans et un descriptif.

Il intervient sur des projets de constructions individuelles, de bâtiments collectifs ou de bâtiments tertiaires, autant sur le neuf que sur la rénovation, conformément à l'évolution actuelle du marché du bâtiment.

Le métreur travaille principalement dans les petites et moyennes entreprises pour répondre à une consultation lancée par un client.

Si son activité se déroule en grande partie dans un bureau, il peut aussi être amené à réaliser des relevés sur chantier ou sur terrain afin de compléter le dossier fourni.

Dans ce type d'entreprise, le métreur travaille sous le contrôle technique de son responsable, mais il doit faire preuve d'autonomie dans le cadre de son travail de quantification et d'estimation des ouvrages courants : il est en mesure de finaliser un devis présentable au client.

Il est en relation avec les fournisseurs et avec les autres entreprises intervenant sur le chantier pour effectuer des démarches courantes, et peut être amené à répondre aux questions des clients et maître d'œuvre.

Il intervient aussi dans les cabinets d'économie de la construction ou de maîtrise d'œuvre, pour produire essentiellement les données quantitatives nécessaires au montage des dossiers, en amont de l'appel d'offres, en assistance à un technicien.

Pour mettre en oeuvre ses compétences, le métreur doit disposer de la description technique des ouvrages ainsi que d'instructions de travail précises. Il utilise fréquemment l'informatique

Le respect des délais d'étude conditionne son rythme et sa charge de travail.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

Celui des petites et moyennes entreprises de construction et de rénovation de tous les corps d'état, ainsi que celui des maîtres d'œuvre ayant à monter des dossiers d'appel d'offres et à lancer des consultations.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

Positions B à D de la Convention Collective Nationale des ETAM du Bâtiment

Réglementation d'activités (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Néant

Liens avec d'autres certifications (le cas échéant) (rubrique RNCP)

Néant

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	7/34

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Faire le métré tous corps d'état et estimer au bordereau les ouvrages de technologie courante
Collecter les informations nécessaires à l'étude d'un dossier
Etablir selon les conventions de présentation, une feuille de métré d'ouvrages de technologie courante
Alimenter et exploiter un bordereau de prix d'ouvrages de technologie courante.
Etablir le devis quantitatif estimatif des ouvrages de technologie courante à partir d'un métré et d'un bordereau
Réaliser le relevé d'ouvrages existants de technologie courante, et effectuer la mise au net
Décrire la nature et l'état des ouvrages existants de technologie courante
Réunir, classer et mettre à jour les documents nécessaires à son activité ainsi que les éléments constitutifs du dossier client
2. Faire l'étude de prix aux déboursés d'ouvrages de technologie courante
Collecter les informations nécessaires à l'étude d'un dossier
Réunir, classer et mettre à jour les documents nécessaires à son activité ainsi que les éléments constitutifs du dossier client
Décomposer le coût de réalisation d'un ouvrage courant en postes de dépenses élémentaires
Calculer les déboursés secs pour les ouvrages de technologie courante et rédiger les sous-détails
Etablir le devis quantitatif estimatif des ouvrages de technologie courante à partir des déboursés secs

Compétences transversales de l'emploi (le cas échéant)

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques

Niveau et/ou domaine d'activité (rubrique RNCP)

Niveau V (Nomenclature de 1969)

Convention(s) : Bâtiment : employés, techniciens et agents de maîtrise (ETAM) (Conventions Collectives Nationales des ETAM du Bâtiment) Niveau B

Code(s) NSF :

230 p - Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois

Fiche(s) Rome de rattachement (rubrique RNCP)

F1108 Métré de la construction

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	8/34

FICHE ACTIVITÉ TYPE
N° 1

Faire le métré tous corps d'état et estimer au bordereau les ouvrages de technologie courante

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir d'un dossier de plans et d'un descriptif d'ouvrages de technologie courante, le métreur rédige le quantitatif Tous Corps d'Etat des différents ouvrages ou parties d'ouvrages à réaliser et établit, à l'aide d'un bordereau de prix ou de ratios, le devis quantitatif estimatif des travaux.

Il collecte, dans le dossier remis, les informations nécessaires à l'identification et à la quantification des éléments d'ouvrage et recherche les éventuels renseignements complémentaires auprès de ses interlocuteurs.

Il relève, si nécessaire in situ, en se conformant à des indications précises, les informations techniques et dimensionnelles manquantes et les restitue sous la forme de croquis et de note sommaire sur la nature et l'état des ouvrages existants.

Il repère et libelle de manière claire et structurée les éléments d'ouvrages à quantifier et rédige, selon les usages de la profession, les feuilles de métré des ouvrages définis au descriptif.

Il recherche, dans les bordereaux de prix dont il dispose, les prix unitaires des éléments d'ouvrages à estimer, pour les rapprocher du quantitatif qu'il aura établi auparavant.

Il contrôle le résultat final au moyen de ratios appropriés

Il rédige, à l'aide d'outils informatiques, le quantitatif estimatif global en respectant le cadre qui lui est donné.

Il met à jour et complète le dossier client conformément aux directives de son entreprise

Si le métreur réalise cette activité principalement à son bureau, il peut être amené à se déplacer sur des chantiers, futurs ou en cours, pour relever sur place les quantités réelles.

La prise en compte des réglementations et notices techniques est permanente, sous contrôle de son responsable technique qui lui fournit les indications nécessaires (sécurité, incendie, thermique, acoustique, parasismique, normes handicapés, méthodes de chantier, procédés de fabrication, développement durable....)

Il utilise l'informatique (traitement de texte et tableur) pour mettre en forme ses documents.

La connaissance des modes opératoires d'exécution des ouvrages facilite la réalisation de l'activité.

Les contraintes de dates d'établissement du quantitatif, pour lancer des appels d'offre ou répondre au client, imposent souvent de travailler dans des délais courts.

Il est amené à réaliser des demandes ponctuelles au client ou la Maîtrise d'oeuvre (architecte et bureau d'études) pour obtenir des renseignements ou précisions complémentaires.

Il échange oralement avec son responsable technique pour obtenir des informations sur les choix techniques ou le choix des modes d'exécution.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	9/34

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Collecter les informations nécessaires à l'étude d'un dossier

Etablir selon les conventions de présentation, une feuille de métré d'ouvrages de technologie courante

Alimenter et exploiter un bordereau de prix d'ouvrages de technologie courante.

Etablir le devis quantitatif estimatif des ouvrages de technologie courante à partir d'un métré et d'un bordereau

Réaliser le relevé d'ouvrages existants de technologie courante, et effectuer la mise au net

Décrire la nature et l'état des ouvrages existants de technologie courante

Réunir, classer et mettre à jour les documents nécessaires à son activité ainsi que les éléments constitutifs du dossier client

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	10/34

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Faire l'étude de prix aux déboursés d'ouvrages de technologie courante

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir d'un dossier de plans, d'un descriptif et d'un quantitatif d'un bâtiment de technologie courante, le métreur établit, par la méthode des déboursés, le devis quantitatif estimatif tous corps d'état (hors lots techniques) des différents ouvrages ou parties d'ouvrage à réaliser.

Le métreur prend connaissance des pièces du dossier et collecte dans le dossier remis et dans son environnement, les informations nécessaires à l'identification et au chiffrage des éléments d'ouvrage.

Il repère les éléments d'ouvrages à estimer.

Il consulte éventuellement des prestataires, fournisseurs et sous-traitants pour réunir les données complémentaires qui lui sont nécessaires et établit des tableaux comparatifs de coûts.

Il détaille les postes élémentaires des dépenses liées à la réalisation de l'ouvrage en les classant par catégorie : matériaux, matériels, main d'œuvre.

Les modes opératoires correspondant aux dépenses calculées doivent respecter les règles de mise en œuvre des matériaux, et notamment la réglementation thermique.

Il rédige, selon les usages de l'entreprise, les sous-détails des prix unitaires des ouvrages courants (hors lots techniques), puis calcule le total des déboursés secs.

Il calcule ensuite le prix de vente total à partir des éléments qui lui sont communiqués : frais de chantier, de structure et bénéfice escompté, puis calcule les prix de vente unitaires.

Il réalise, à l'aide de l'informatique, le devis quantitatif estimatif pour le client

Il met à jour et complète le dossier conformément aux directives de son entreprise

Le Métreur exerce cette activité généralement dans un bureau, au sein d'une entreprise du bâtiment.

Il travaille à partir des descriptifs, plans et quantitatif des ouvrages à estimer.

Il utilise des bibliothèques de prix (temps unitaires, fournitures de matériaux, rendement...)

La prise en compte des réglementations et notices techniques est permanente, sous contrôle de son responsable technique qui lui fournit les indications nécessaires (sécurité, incendie, thermique, acoustique, parasismique, normes handicapés, méthodes de chantier, procédés de fabrication, développement durable...)

Il utilise l'informatique (traitement de texte et tableur) pour mettre en forme le cadre global du devis quantitatif estimatif.

La connaissance des modes opératoires d'exécution des ouvrages est importante pour la réalisation de l'activité. Leur définition est toutefois de la responsabilité du responsable technique du métreur.

Les contraintes de dates de réponse à des appels d'offre imposent souvent de travailler dans des délais courts.

Le métreur est amené à réaliser des demandes ponctuelles au client ou la Maîtrise d'oeuvre (architecte et bureau d'études) pour obtenir des renseignements ou précisions complémentaires.

Il échange oralement avec son responsable technique pour obtenir des informations sur les choix techniques ou le choix des modes d'exécution, ainsi que la valeur des frais à prévoir et la définition du prix de vente total.

Il consulte de manière orale ou écrite les fournisseurs et sous-traitants et compare leurs tarifs avant de les intégrer dans son étude.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Néant

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	11/34

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Collecter les informations nécessaires à l'étude d'un dossier

Réunir, classer et mettre à jour les documents nécessaires à son activité ainsi que les éléments constitutifs du dossier client

Décomposer le coût de réalisation d'un ouvrage courant en postes de dépenses élémentaires

Calculer les déboursés secs pour les ouvrages de technologie courante et rédiger les sous-détails

Etablir le devis quantitatif estimatif des ouvrages de technologie courante à partir des déboursés secs

Compétences transversales de l'activité type (le cas échéant)

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	12/34

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 1**

Collecter les informations nécessaires à l'étude d'un dossier

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier technique d'un bâtiment de technologie courante, comportant des plans et des pièces écrites de niveau de détail variable selon le niveau d'avancement de l'étude, analyser l'ensemble de ces pièces pour y repérer les différentes informations nécessaires à la mise en œuvre de l'activité, repérer celles qui nécessitent une recherche de renseignements complémentaires et les récupérer auprès de ses interlocuteurs.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le métreur travaille généralement seul à partir des dossiers qui lui sont transmis et qui peuvent être volumineux (plans, descriptif, pièces écrites...). Il fait alors le tri de l'ensemble des pièces, en repérant tant les données qui lui sont directement utiles à la tâche qu'il doit réaliser, que celles qui lui manquent. Il s'adressera ensuite par téléphone, mail ou fax à ses interlocuteurs : sous-traitants, maître d'œuvre, clients ou recherchera les éléments sur les sites internet des fabricants afin de compléter son dossier. Cette compétence s'exerce aussi bien dans le cadre de l'activité de métrer et chiffrer au bordereau, que dans le cadre de l'activité d'étude de prix aux déboursés.

Critères de performance

Toutes les données déterminantes figurant sur les plans, pièces écrites et détails ont bien été collectées
Ces données ont été correctement interprétées et exploitées au cours de la suite de l'étude (métré, estimation au bordereau, étude de prix).
Les renseignements recherchés complètent le dossier technique initial.
Les outils de communication : téléphone, fax, mail et recherche sur internet sont efficacement utilisés.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des principes de base de la conception des ouvrages de technologie courante
Connaissance des règles élémentaires concernant les dispositions constructives des ouvrages courants
Connaissance des modes de réalisation des ouvrages courants
Connaissance des principes élémentaires du développement durable
Connaissance de la composition et de la structure d'un dossier technique simple

Lire et exploiter des plans de bâtiment

Appliquer les dispositions réglementaires pour l'optimisation énergétique et l'étanchéité à l'air
Utiliser l'environnement informatique et les outils de base de la bureautique (traitement de texte, tableur)
Rechercher des renseignements techniques via internet, le fax, les mails ou le téléphone.
Respecter les dispositions prescrites concernant le développement durable et l'optimisation énergétique

Argumenter avec ses interlocuteurs et présenter le dossier

Formuler des demandes écrites ou orales auprès de la Maîtrise d'ouvrage (client) ou la Maîtrise d'œuvre
Communiquer oralement et par écrit avec les différents intervenants sur un projet de construction.

Se constituer la liste des données et documents nécessaires à la réalisation de la tâche à réaliser

Organiser sa recherche des informations nécessaires pour compléter un dossier

Prendre des notes

Rechercher et classer des documents

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	13/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Etablir selon les conventions de présentation, une feuille de métré d'ouvrages de technologie courante

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un dossier de plans et d'un descriptif d'un bâtiment de technologie courante, présenter et rédiger une minute de métré d'ouvrage ou partie d'ouvrages en respectant les conventions de la profession.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Lors de la phase Etude, le métreur quantifie, seul ou en équipe selon l'importance du projet, les différents ouvrages TCE qui la composent.

Il travaille à partir des éléments du dossier qu'il a réunis (plans et descriptif).

Il doit rédiger les éléments de l'avant métré dans le respect des conventions de la profession pour qu'il puisse être exploité, compris et modifié par d'autres intervenants.

Cette opération se réalise, soit à la main, sur des feuilles pré formatées, soit à l'aide d'un tableur, soit à l'aide d'un logiciel spécifique.

Il rédigera ensuite le quantitatif récapitulatif à l'aide du tableur.

Pour le métreur généralement tributaire de dates imposées, cette compétence s'exerce souvent avec des contraintes de délais impératifs.

Critères de performance

La norme de présentation est respectée.

Le métré est lisible et directement exploitable, avec présence de croquis, si nécessaire.

La traçabilité des calculs intermédiaires permet d'identifier les phases de l'opération depuis le résultat final jusqu'aux données de base

La totalité des postes est quantifiée (exhaustivité) et les articles sont hiérarchisés et codifiés.

Les quantités calculées sont cohérentes avec l'ordre de grandeur attendu et l'écart en pourcentage, avec les quantités exactes, est admissible pour les usages de la profession.

Le mode de mesurage correspond à la pratique de la profession et à son utilisation.

La stratégie de conduite du mesurage est optimisée.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des principes de base de la conception des ouvrages de technologie courante

Connaissance des règles élémentaires concernant les dispositions constructives des ouvrages courants

Connaissance des modes de réalisation des ouvrages courants

Calculer des longueurs, des surfaces et des volumes.

Lire et exploiter des plans de Bâtiment.

Calculer des quantités d'ouvrages ou de parties d'ouvrages.

Décomposer rationnellement l'opération en ouvrages élémentaires

Déterminer les phases de réalisation des ouvrages élémentaires courants

Présenter une feuille de métré à la main et, également, à l'aide d'un tableur

Rédiger le développement d'un avant métré conformément aux usages de la profession

Respecter les dispositions prescrites concernant le développement durable et l'optimisation énergétique

Formuler des demandes écrites ou orales auprès de la Maîtrise d'ouvrage (client) pour obtenir des renseignements ou précisions complémentaires.

Argumenter avec ses interlocuteurs et présenter le dossier

Manipuler des chiffres ou des ordres de grandeur.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	14/34

Organiser ses calculs et leur présentation
Déterminer les éléments à prendre en compte dans la réalisation du mètre

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	15/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Alimenter et exploiter un bordereau de prix d'ouvrages de technologie courante.

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir d'un dossier d'un bâtiment de technologie courante, composé de plans, d'un descriptif et d'un quantitatif, et à partir d'un bordereau de prix, rechercher les prix unitaires des éléments d'ouvrages à estimer correspondants aux quantités déjà calculées, adapter ces prix au contexte, puis faire valider ces nouveaux prix pour compléter et éventuellement, mettre à jour, le bordereau de prix.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Le métreur travaille généralement seul à partir des descriptifs, plans et quantitatifs des ouvrages à estimer. Il utilise des prix unitaires de listes déjà existantes mises à sa disposition, ou adapte des prix existants pour les appliquer à des ouvrages non déjà référencés. Il complète alors le bordereau existant de ces nouveaux prix qu'il référence en s'assurant de leur cohérence avec les précédents. Il exploitera ces nouvelles données pour les études suivantes qu'il aura à réaliser.

Cette compétence s'exerce sur un bordereau informatisé, par recherche d'articles dans une base de données, sur tableur ou sur logiciel spécifique de gestion des articles.

Critères de performance

La présentation est respectée.

Les usages de codification sont respectés

La démarche d'adaptation du prix des ouvrages non référencés est explicitée

Les prix retenus correspondent bien avec l'ouvrage étudié.

Les ordres de grandeur des prix retenus sont cohérents

La totalité des postes est chiffrée avec exactitude.

Les performances thermiques des matériaux retenus sont conformes aux prescriptions techniques

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des principes de base de la conception des ouvrages de technologie courante

Connaissance des règles élémentaires concernant les dispositions constructives des ouvrages courants

Connaissance des modes de réalisation des ouvrages courants

Lire et exploiter des plans de Bâtiment.

Utiliser un bordereau de prix

Adapter les prix d'un bordereau à l'ouvrage concerné

Rechercher des prix dans une base de données informatisée

Respecter les dispositions prescrites concernant le développement durable et l'optimisation énergétique

Formuler des demandes écrites ou orales auprès de la Maîtrise d'œuvre (Architecte et Bureau d'études) pour obtenir des renseignements ou précisions complémentaires.

Travailler avec l'encadrement du chantier pour actualiser les données de prix

Consulter un fournisseur ou un sous-traitant pour obtenir des éléments de prix

Manipuler des chiffres ou des ordres de grandeur.

Classer un nouveau prix selon la logique du bordereau pour pouvoir le retrouver rapidement lors d'une prochaine étude

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	16/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 4

Etablir le devis quantitatif estimatif des ouvrages de technologie courante à partir d'un métré et d'un bordereau

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des métrés et des prix unitaires définis selon le découpage des bordereaux, adapter, selon le cadre de décomposition des prix imposé par le client ou par son responsable dans l'entreprise, les quantités et prix unitaires des ouvrages chiffrés au bordereau puis présenter au client, à l'aide d'un tableur, un devis structuré conforme à ses attentes.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Lors des phases précédentes de son étude, le métreur a quantifié, seul ou en équipe selon l'importance du projet, les différents ouvrages TCE qui le composent puis a défini leur prix de vente à l'aide d'un bordereau de prix. La présente compétence s'exerce à partir de ce quantitatif des ouvrages et des prix de vente retenus.

Si un cadre de décomposition est déjà fourni par le client, il est nécessaire de rendre ce métré conforme à ce cadre, en adaptant, s'il le faut, les unités des quantités calculées aux unités fournies, et en recomposant, en conséquence, les prix correspondants.

Il lui faut ensuite finaliser selon les normes professionnelles, sur tableur informatisé, ou sur logiciel spécifique, le devis pour présenter l'offre au client.

Critères de performance

La présentation du devis est respectée et lisible par le client

La démarche d'adaptation des prix modifiés pour le cadre client est explicitée

La combinaison des prix retenus correspond bien avec l'ouvrage défini par le cadre client.

La totalité des postes est chiffrée avec exactitude.

Les usages de codification sont respectés

La TVA est correctement affectée

Le calcul du prix de vente total est exact au centime près

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des principes de base de la conception des ouvrages de technologie courante

Connaissance des règles élémentaires concernant les dispositions constructives des ouvrages courants

Connaissance des modes de réalisation des ouvrages courants

Connaissance des divers modes de mesurer les ouvrages et des prestations correspondantes

Exploiter et adapter les données d'un métré à un cadre fourni

Exploiter et adapter les données d'un prix unitaire à un cadre fourni

Exploiter un métré.

Etablir le prix de vente total de l'opération

Utiliser les outils informatiques et bureautiques.

Formuler des demandes écrites ou orales auprès de la Maîtrise d'œuvre (Architecte et Bureau d'études) pour obtenir des renseignements ou précisions complémentaires

Manipuler des chiffres ou des ordres de grandeur.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	17/34

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 5**

Réaliser le relevé d'ouvrages existants de technologie courante, et effectuer la mise au net

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

In situ, faire le relevé des ouvrages d'une construction existante et/ou faire le relevé de travaux neufs réalisés, le compléter par un relevé photographique, et mettre au propre pour en dresser l'état actuel dans le respect des normes de représentation.

Ce relevé, complété d'une note sur la nature et l'état des ouvrages, devra permettre de définir exactement la quantité de travaux à prévoir dans le métré et le devis client.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est mise en œuvre à partir des instructions précises du responsable qui a déjà procédé à un premier examen technique ou à partir des éléments graphiques du dossier existant qu'il convient de compléter. Sur des travaux neufs, le métreur mesurera les dimensions des ouvrages récemment réalisés afin de permettre leur facturation.

Le métreur prend les cotes des différents éléments qu'il porte sur un croquis à main levée et procède au relevé photographique complémentaire. Ensuite, il porte au propre, à la main ou bien, plus rarement à l'aide d'un logiciel de DAO, ses relevés avant la réalisation de son métré, de son devis ou bien de son étude de prix aux déboursés. Il complète son dessin avec les détails indispensables pour la bonne compréhension et la réalisation des travaux dans les règles de l'art.

Il effectue ce relevé avec un décamètre, un télémètre ou une règle télescopique et illustre de photos si nécessaire.

L'exercice de cette compétence nécessite de réaliser un déplacement court, avec, souvent, l'intervention chez un client déjà contacté par le responsable.

Critères de performance

Les normes de dessin (cotation, épaisseur des traits, etc.) sont respectées.

Les dimensions et niveaux, ainsi que les vues produites sont cohérents entre eux.

La représentation correspond à une réalité plausible.

La mise au net est claire et les documents directement exploitables.

Le dessin relevé in situ ne donne pas lieu à interprétation pour la mise au net

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des principes de base de la conception des ouvrages de technologie courante

Connaissance des règles élémentaires concernant les dispositions constructives des ouvrages courants

Connaissance des modes de réalisation des ouvrages courants

Connaissance des matériaux courants composant les ouvrages existants

Connaissance des normes de représentation normalisée des matériaux.

Lire et exploiter des plans de Bâtiment.

Dessiner des schémas

Dessiner à l'échelle.

Dessiner les différentes coupes d'un objet.

Réaliser une vue en plan, une coupe.

Réaliser la cotation d'une vue en plan, d'une coupe verticale.

Faire un relevé photographique.

Se présenter et développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un projet de construction.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	18/34

Recueillir et/ou représenter une information visuelle.
Organiser, préparer son relevé en fonction des informations à recueillir et prévoir son matériel
Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	19/34

**FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 6**

Décrire la nature et l'état des ouvrages existants de technologie courante

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Pour compléter le relevé des ouvrages d'une construction existante et/ou le relevé de travaux neufs réalisés, produire une note écrite précisant la nature et l'état des ouvrages.
Cette note devra permettre de définir précisément les travaux à réaliser

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

En suivant les directives précises de son responsable technique, le métreur a réalisé le relevé géométrique des ouvrages existants qui concernent les travaux à réaliser par son entreprise. Il lui faut compléter ce relevé par un descriptif sommaire de l'état et de la nature des matériaux des ouvrages qui serviront de support, qu'il faudra traiter, qu'il faudra démolir ou qui ont été réalisés.

Cette transcription textuelle sera réalisée à la main ou à l'aide d'un outil bureautique courant.

Pour cela, il devra organiser, sur son relevé, un repérage permettant la lecture, en cohérence, des notes écrites et de son graphique.

Cette description, qui sera jointe au dossier de l'affaire, doit être exhaustive et lisible sans interprétation par les futurs utilisateurs qui définiront, quantifieront et chiffreront les travaux nécessaires.

Critères de performance

La rédaction est claire et le document directement exploitable.

La nature et l'état de tous les éléments concernés par le relevé sont définis.

Le mode de repérage des ouvrages est cohérent par rapport à la mise au net.

Les termes utilisés sont exacts.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des principes de base de la conception des ouvrages de technologie courante

Connaissance des règles élémentaires concernant les dispositions constructives des ouvrages courants

Connaissance des modes de réalisation des ouvrages courants

Connaissance des matériaux courants composant les ouvrages existants

Lire et exploiter des plans de Bâtiment.

Se présenter et développer un comportement orienté client avec les différents intervenants sur un projet de construction.

Organiser, préparer sa rédaction.

Rédiger une note technique et exhaustive

Recueillir et/ou représenter une information visuelle.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	20/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 7

Réunir, classer et mettre à jour les documents nécessaires à son activité ainsi que les éléments constitutifs du dossier client

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des documents transmis en début d'étude (plans, descriptifs), des documents collectés pour réaliser l'étude (documents complémentaires) et des documents produits au cours de l'étude (métré, déboursés, DQE, courriers), constituer et tenir à jour, de manière structurée, l'ensemble du dossier de l'affaire en respectant les usages de l'entreprise.

Le dossier client doit pouvoir être consulté, à tout moment, par le métreur, mais aussi par toute autre personne de l'entreprise. La structure du dossier doit permettre de retrouver rapidement un document, au cours d'une conversation téléphonique, par exemple, selon sa nature ou bien selon sa phase de production dans l'historique de l'affaire.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce dès le début de l'étude, à la fourniture des premiers documents.

Lorsqu'il fait le tri dans l'ensemble des pièces du dossier, et repère les documents qui lui sont directement utiles, il agence aussitôt ces documents selon la logique de l'entreprise. Il continue ainsi avec les documents qu'il va collecter tout le long de l'étude et avec les éléments qu'il va produire.

Lorsqu'il obtiendra une information d'un client ou d'un maître d'œuvre, il la consignera et la classera à sa place dans le dossier. Il s'assure en permanence que le dossier est à jour et correctement structuré en sous-dossiers.

Il y classera également les résultats issus des consultations des sous-traitants ou fournisseurs ainsi que les tableaux comparatifs.

L'aboutissement du dossier sera constitué par le devis client ou DQE, puis par l'étude et le classement des éventuelles variantes.

Cette compétence s'exerce aussi bien dans le cadre de l'activité de métrer et chiffrer au bordereau, que dans le cadre de l'activité d'étude de prix aux déboursés.

Critères de performance

Le dossier est classé et organisé selon une logique exploitable en entreprise

Tous les éléments conduisant à l'élaboration du devis figurent dans le dossier (descriptions, plans, étude thermique, schémas, métrés, notes techniques, sous-détails de prix, collecte et comparaison des offres des fournisseurs et sous-traitants)

La répartition en sous-dossiers est équilibrée et conforme à la logique de l'entreprise

Les étapes d'élaboration de l'étude sont identifiables.

Les titres sont lisibles et correspondent à la logique de recherche adoptée par l'entreprise

Tout évènement ou nouvelle information est concrétisé par une note permettant la traçabilité de l'affaire

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance de la composition et de la structure d'un dossier technique simple

Connaissance des phases de déroulement d'une affaire et des données à collecter pour l'élaboration d'un devis

Lire et exploiter des plans de bâtiment

Utiliser l'environnement informatique et les outils de base de la bureautique (traitement de texte, tableur)

Argumenter avec ses interlocuteurs et présenter le dossier

Rechercher et classer des documents

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	21/34

Se constituer la liste des données et documents nécessaires à la réalisation de la tâche à réaliser
Prendre des notes

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	22/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Décomposer le coût de réalisation d'un ouvrage courant en postes de dépenses élémentaires

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du dossier d'un bâtiment de technologie courante, constitué pour l'étude, et des indications du responsable sur les techniques opératoires choisies, définir les différents postes de dépense relatif à la réalisation de chaque ouvrage, en optimisant les coûts, dans le respect des normes, de la réglementation et des souhaits du client.

Chaque poste de coûts donnera lieu, lors de l'étude des déboursés, à une ligne du sous-détail de l'ouvrage avec quantification et chiffrage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Dans le bureau d'études de l'entreprise, le métreur doit élaborer le prix des travaux de construction d'un projet simple, en totalité ou partiellement. Il travaille à partir du dossier technique (plans, descriptif, quantitatif). Son étude porte essentiellement sur les corps d'état du clos couvert ou de l'aménagement finitions, avec plus rarement les corps d'états techniques, en travaux neufs et en réhabilitation.

Pour chaque partie d'ouvrage élémentaire, dont le quantitatif aura été établi précédemment, il doit, dans l'objectif d'en définir le coût unitaire correspondant, en décomposer le détail de la réalisation pour prendre en compte tous les éléments rentrant dans la composition de ce prix (matériaux, main d'œuvre, matériel, sous-traitance, frais annexes divers...) en utilisant la méthode dite "aux déboursés".

Cette compétence est mise en œuvre spécifiquement lors de l'étude de prix « aux déboursés ». Les postes des dépenses élémentaires sont, en effet, inclus implicitement lors de la mise à prix au bordereau.

Le métreur pourra consulter et comparer différents fournisseurs par téléphone ou internet :

- pour compléter son information technique sur la mise en œuvre d'un produit ou d'un matériau (type, consommation, rendement, conditionnement...)
- pour définir les coûts (coût des matériaux ou matériel)

Il pourra également consulter des sous-traitants ou des partenaires pour récupérer leurs devis pour la réalisation de telle ou telle prestation.

Le produit de cette opération est généralement manuscrit, interne à l'entreprise.

Critères de performance

La totalité des postes de dépenses est définie.

Les postes de dépenses, pour chaque ouvrage, sont classables en main d'œuvre, matériaux et matériels

Les performances thermiques des matériaux prévus sont conformes aux prescriptions techniques

Les postes de dépenses sont conformes aux modes opératoires courants des ouvrages

La réglementation dans le domaine concerné est appliquée

La faisabilité technique et financière est optimisée

Les principes du développement durable sont respectés.

Les principaux problèmes techniques sont traités.

L'enclenchement des tâches est logique et optimisé.

Les résultats obtenus respectent les contraintes financières et techniques du projet.

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des principes de base de la conception des ouvrages de technologie courante

Connaissance des règles élémentaires concernant les dispositions constructives des ouvrages courants

Connaissance des modes de réalisation des ouvrages courants

Connaissance des principes élémentaires du développement durable

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	23/34

Décomposer rationnellement la réalisation d'un ouvrage en phases élémentaires
Se représenter la réalisation pour définir les éléments nécessaires à sa mise en œuvre.
Lire et exploiter des plans de Bâtiment.

Communiquer oralement ou par Internet avec l'ensemble des fournisseurs et sous-traitants.
Travailler avec le responsable de l'entreprise pour actualiser les méthodes

Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail et de protection de la santé.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	24/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 9

Calculer les déboursés secs pour les ouvrages de technologie courante et rédiger les sous-détails

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de la décomposition de l'ouvrage en postes de dépenses élémentaires et du fichier interne à l'entreprise (temps unitaires, prix de matériaux, coût de matériel, de main d'œuvre), chiffrer ces dépenses en déboursés secs, présenter le sous-détail de l'ouvrage puis calculer le prix unitaire en déboursé sec. Le sous-détail de l'ouvrage est une fiche spécifique à l'ouvrage, où chaque poste de dépense est représenté par une ligne de calcul. Cette ligne précise la quantité de dépense par quantité d'ouvrage ainsi que le prix unitaire de la dépense. Le produit obtenu indique le prix de la dépense pour une unité d'ouvrage. C'est le déboursé sec unitaire de l'ouvrage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

.Le métreur consulte la base de données de l'entreprise afin de chiffrer les dépenses élémentaires qu'il a isolées à l'issue de sa décomposition en postes. Il consulte éventuellement les fournisseurs ou sous-traitants pour collecter les coûts qui lui manqueraient et compléter la base de données de l'entreprise. Si nécessaire, il établit un tableau comparatif des résultats pour argumenter son choix et retenir le mieux disant.

Son étude porte essentiellement sur les corps d'état du clos couvert ou de l'aménagement finitions, avec plus rarement les corps d'états techniques, en travaux neufs et en réhabilitation.

Il utilise très souvent un tableur pré formaté pour constituer sa fiche de sous-détail. Il peut aussi travailler directement avec un logiciel dédié spécialement à l'étude de prix.

Dans ce cas, il fait évoluer la base de données (bibliothèques) avec les nouveaux sous-détails qu'il pourra créer, pour un réemploi ultérieur.

Dans son sous-détail, il aura prévu les pertes inévitables lors de la mise en œuvre.

Critères de performance

La présentation est conforme à celle d'un sous-détail et les postes de dépenses sont regroupés en matériau, matériel et main d'œuvre

La démarche de mise à prix est respectée et lisible.

La totalité des postes sont chiffrés et tous les composants des prix sont valorisés.

Les calculs sont exacts et les temps unitaires, matériaux et matériels correspondent aux ouvrages à réaliser

Les conversions entre unités d'ouvrages différentes sont correctement réalisées et les pertes sont correctement affectées.

Les performances thermiques des matériaux retenus sont conformes aux prescriptions techniques

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des principes de base de la conception des ouvrages de technologie courante

Connaissance des règles élémentaires concernant les dispositions constructives des ouvrages courants

Connaissance des modes de réalisation des ouvrages courants

Connaissance des divers modes de mesurer les ouvrages et des prestations correspondantes

Décomposer un prix en sous-détail

Déterminer un temps unitaire

Calculer un coût de matériaux rendu chantier

Déterminer un coût de matériel

Calculer un déboursé sec

Composer un tableau de sous-détail avec un tableur

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	25/34

.Communiquer oralement ou par Internet avec l'ensemble des fournisseurs et sous-traitants.
Travailler avec le responsable de l'entreprise pour actualiser les données de prix
Communiquer oralement ou par internet avec l'ensemble des fournisseurs et sous-traitants.

Manipuler des chiffres ou des ordres de grandeur.
Organiser ses calculs et leur présentation

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	26/34

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE
N° 10

Etablir le devis quantitatif estimatif des ouvrages de technologie courante à partir des déboursés secs

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir des métrés et des déboursés unitaires définis par la réalisation des sous-détails, calculer le total des déboursés et ajouter les frais et les bénéfices selon les instructions de son responsable pour obtenir le prix de vente total.

Calculer, alors, les prix unitaires de vente puis adapter, ensuite, selon le cadre de décomposition des prix imposé par le client ou par son responsable dans l'entreprise, les quantités et prix unitaires des ouvrages pour présenter au client, à l'aide d'un tableur, un devis structuré conforme à ses attentes.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Une fois connues toutes les valeurs unitaires des déboursés secs des ouvrages, le métreur peut, à l'aide des quantités du métré, calculer le déboursé sec total.

Si un cadre de décomposition est déjà fourni par le client, il est nécessaire de rendre ce métré conforme à ce cadre, en adaptant, s'il le faut, les unités des quantités calculées aux unités fournies, et en recomposant, en conséquence, les déboursés correspondants.

Il s'informe, ensuite, auprès de son responsable sur l'ensemble des frais et marges qu'il doit rajouter à son déboursé sec total afin d'établir le prix de vente total du chantier.

Il recalcule, alors, à l'aide d'un tableur ou bien d'un logiciel spécialisé, les prix de vente unitaires des ouvrages à partir des déboursés unitaires.

Il lui faut ensuite finaliser selon les normes professionnelles, sur tableur informatisé, le devis pour présenter l'offre au client.

Il utilise très souvent un tableur pré formaté pour constituer son Devis Quantitatif Estimatif. Il peut aussi travailler directement avec un logiciel dédié spécialement à l'étude de prix.

Critères de performance

La présentation du devis est respectée et lisible par le client et les usages de codification sont respectés

La démarche de mise à prix est respectée et lisible.

La totalité des postes est chiffrée avec exactitude.

Les prix retenus correspondent bien avec l'ouvrage défini par le cadre.

Le coefficient de règlement est correctement calculé

Le prix de vente est bien égal à la somme des déboursés, des frais et de la marge.

Le calcul du prix de vente total est exact au centime près.

La TVA est correctement affectée

Savoirs, savoir-faire techniques, savoir-faire relationnels, savoir-faire organisationnels

Connaissance des principes de base de la conception des ouvrages de technologie courante

Connaissance des règles élémentaires concernant les dispositions constructives des ouvrages courants

Connaissance des modes de réalisation des ouvrages courants

Connaissance des divers modes de mesurer les ouvrages et des prestations correspondantes

Exploiter et adapter les données d'un métré à un cadre fourni

Exploiter et adapter les données d'un prix unitaire à un cadre fourni

Exploiter un métré.

Calculer un déboursé sec

Intégrer des frais annexes

Etablir le prix de vente total de l'opération

Calculer un prix de vente unitaire avec le coefficient de vente

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	27/34

Editer le devis informatisé d'une affaire complète
Utiliser les outils informatiques et bureautiques.

Solliciter le responsable de l'entreprise pour définir les frais annexes

Manipuler des chiffres ou des ordres de grandeur.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	28/34

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

La maîtrise de la bureautique, au niveau de « l'utilisateur courant », est devenue capitale dans l'exercice de l'activité du Métreur. Le métreur utilise la bureautique pour deux aspects de sa fonction :

- en relation avec la compétence « manipuler les chiffres », il utilise le tableur, outil universel et souple, pour présenter et détailler des calculs, même longs et complexes
- il utilise également la bureautique pour présenter des documents qui représentent l'entreprise à l'externe. Le devis, qui est souvent, avec la facture, le seul document que reçoit le client, ne peut plus être réalisé « à la main ». Pour cette raison, le métreur, employé particulièrement par des entreprises de taille réduite, est couramment le seul utilisateur de bureautique

Critères de performance

La présentation des devis est conforme aux normes professionnelles

Les sous-détails sont présentés selon la méthode de calcul

Les principales possibilités de simplification de la saisie sont exploitées

Les principales possibilités de construction et de présentation des tableaux sont exploitées de manière cohérente.

Les possibilités de reports de données sont exploitées

Les tableaux modèles sont rangés et réutilisés de manière rationnelle

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	29/34

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées.

Activité type d'extension

Une activité type d'extension résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au Certificat Complémentaire de Spécialité (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	31/34

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

Libellé réduit	Code titre	Type de document	Version	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
METRE	TP-00145	REAC	11	10/04/2015	11/03/2015	32/34

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

